

Fiche d'information sur le produit

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

swissporKISODUR / swissporKISODUR Alu

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

swissporKISODUR / swissporKISODUR Alu

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Isolation technique des canalisations (PIR).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

swisspor AG
Bahnhofstrasse 50
CH-6312 Steinhausen
Téléphone : +41 21 948 48 48
E-Mail/Internet : info@swisspor.com / www.swisspor.ch

Interlocuteur : M. Olivier Fontaine
(Lundi-Vendredi 8.00 - 17.00 heures)
Téléphone : +41 21 948 48 58

Information d'urgence : Centre d'information toxicologique Zürich
Numéro d'urgence : 145

2. Identification des dangers

2.1. Classification et étiquetage de la substance ou du mélange

Le produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage selon les critères du SGH.

2.2. Autres dangers

Non applicable. Le produit n'est pas dangereux pour les êtres humains, les animaux et l'environnement.

3. Composition/informations sur les composants

Nom : Mousse de polyuréthane
Substance : Mousse de polyuréthane avec ou sans revêtement
Caractéristiques chimiques : Polymère par action d'un polyisocyanate avec un polyol en présence d'un agent gonflant.
Remarque : Le produit final ne contient pas d'isocyanate libre

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation de poussière :

Veiller à l'apport d'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de contact avec les yeux avec la poussière :

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 10 minutes en gardant les paupières ouvertes ; consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2. Équipement de protection pour la lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection standards pour la lutte contre l'incendie.

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de dioxyde de carbone, de monoxyde de carbone et dans des cas particuliers d'acide cyanhydrique (HCN). Vêtements de combats de feu normaux.

5.4. Notes complémentaires :

Ne pas respirer les fumées.

Comportement au feu selon EN 13501-1 Classe DL-s2,d0

Classification AEAI : RF3

Le gaz de fumée contient du monoxyde de carbone (CO), du CO₂ et du HCN.

La fumée peut réduire la visibilité

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Non applicable.

Pas de rejet de substances dangereuses.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les prescriptions générales de sécurité lors de la manipulation de produits chimiques.

- Tenir les sources d'inflammation éloignées
- Éteindre les flammes
- Ne pas fumer
- Éviter les étincelles
- Ne pas inhaler la fumée ou des vapeurs de produits, sous l'effet de la chaleur
- Prévenir l'apparition ou l'accumulation de poussière
- Tous les appareils doivent comporter une mise à la terre
- Températures de manipulation : température ambiante

7.2. Conditions d'un stockage s  r, y compris d  ventuelles incompatibilit  s

- Tenir    l  cart de la chaleur ou d  une source d  inflammation (voir aussi la section 10)
- Temp  rature de stockage : inf  rieur    90   C
- Transfert de produit : voir mode d  emploi
- Stockage :    l  abri des intemp  ries et sur une surface plane
- Mat  res incompatibles :   viter de stocker au m  me endroit que des mat  riaux inflammables et s  parer des denr  es alimentaires
- Mat  riel d  emballage : plastique ou bois

8. Contr  les de l'exposition/protection individuelle

8.1. Renseignements suppl  mentaires sur la conception des installations techniques

Aucune mesure particuli  re n'est requise.

Composants avec valeurs limites

Le produit ne contient pas de quantit   pertinente de substances sujettes    des valeurs limites.

8.3. Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire :	En cas de poussi��re, lors du broyage ou de la coupe un masque anti-poussi��re est recommand��.
Protection des mains :	Recommandation : porter des gants de protection.
Protection des yeux :	Lors d��op��rations m��caniques telles que le meulage, le sciage, le per��age, le fraisage, des lunettes de s��curit�� doivent ��tre port��es.
Protection du corps :	V��tements de protection l��gers

9. Propri  t  s physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propri  t  s physiques et chimiques essentielles

Forme:	solide (plaques, pi��ces moul��es)
Couleur:	beige ou autre (coloration) avec diff��rents rev��tements
Odeur:	sans odeur
Densit��:	30 �� 38 kg/m��3 (�� 20 ��C et en fonction de l��paisseur)
Limite d��inflammabilit��	non d��termin��e
Point ��clair :	> 300��C
Danger d��explosion :	Le produit n'est pas explosif.

10. Stabilit   et r  activit  

R  actions et produits de d  composition dangereux

Aucune r  action ou produits de d  composition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Bases d'évaluation :	Les informations sont basées sur la connaissance des composants et la toxicologie des produits similaires.
Toxicité aiguë – orale :	aucune
Toxicité aiguë – peau :	aucune
Toxicité aiguë – inhalation :	aucune
Irritation des yeux :	non irritant
Irritation de la peau :	non irritant
Sensibilisation de la peau :	Classé comme non sensibilisant
Effets sur l'homme :	Aucun

12. Informations écologiques

Bases d'évaluation :	Les informations sont basées sur la connaissance des composants et l'écologie des produits similaires
Milieus environnementaux :	Le produit flotte
Dégradabilité :	Non-biodégradable. Insoluble, ne se décompose pas au contact de l'eau.
Biocumulation possible :	Non-toxique, stabilisé, sans rejet de substance organique
Ecotoxicité :	Le propulseur utilisé est conforme aux réglementations applicables en matière de couche d'ozone.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination conformément à la réglementation.
Recommandation : les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Selon les règlements internationaux/nationaux pour le transport routier/maritime/aérien et la navigation intérieure, ce produit n'est pas classé.

15. Informations relatives à la réglementation

Le produit ou la préparation ne constitue pas un matériau dangereux au sens de la Loi sur les produits chimiques et l'ordonnance sur les substances dangereuses dans la version actuellement en vigueur.

16. Autres informations

Informations supplémentaires :

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit. Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Fournir une formation appropriée au personnel chargé de l'utilisation de produits chimiques.